



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

radio

Question écrite n° 18950

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les conséquences financières pour les radios associatives de la suppression prévue par le Président de la République de la publicité sur les chaînes publiques. Ces dernières bénéficient pour principale ressource du fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER). Ce fonds est composé d'une taxe prélevée sur les recettes publicitaires des régies de l'audiovisuel du secteur privé, mais également du secteur public à hauteur de 28 %. Les radios associatives s'inquiètent de la proposition du Président de la République qui pourrait entraîner automatiquement une baisse pour chacune des radios du montant des subventions qu'elles perçoivent. Les radios associatives permettent une diversité d'expression et un réel pluralisme. Elles sont aussi diffusées dans certaines zones mal couvertes par les radios commerciales au sein du service public. Dans ces conditions, il lui demande quelles sont les mesures que le Gouvernement souhaite prendre, afin de garantir les ressources dont disposent les radios associatives.

Texte de la réponse

Le Gouvernement porte un grand attachement aux radios associatives, qui occupent une place importante au sein du paysage radiophonique et de l'environnement culturel, économique et social local. Elles ont acquis cette place grâce au travail effectué sur le terrain et au soutien financier prévu par la loi. Depuis vingt-cinq ans, le Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale (FSER) accompagne le développement des radios de proximité. Il importe d'assurer la pérennisation d'un système d'aides qui a fait ses preuves. Le président de la commission du FSER a été chargé de faire des propositions en ce sens, très rapidement. La ministre ne manquera pas de les communiquer dès qu'elle en aura eu connaissance.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18950

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2008, page 2198

Réponse publiée le : 23 septembre 2008, page 8178